



FORMATION DES CHIRURGIENS DENTISTES

A la Radioprotection des patients exposés aux rayonnements ionisants
(conforme à l'arrêté du 18 mai 2004)

Dans le cadre des nouvelles obligations des cabinets dentaires en radioprotection, chaque manipulateur radio doit avoir obtenu son attestation avant le 19 JUIN 2009

Une journée de formation vous est proposée le

JEUDI 11 JUIN 2009

De 8 heures 30 à 17 heures 30

Par le Professeur Bernard BASSE-CATHALINAT , Université de Bordeaux

A l'hôtel **NOVOTEL Créteil le Lac**

Rue Jean Gabin 94000 CRETEIL

Parking à disposition, accueil dès 8 heures, déjeuner compris

Les documents et les attestations vous seront remis à la fin de la journée

60 points CNFCO et prise en charge par le FIF-PL

✂✂✂✂ coupon à renvoyer

Je m'inscris à la journée de formation et je joins un chèque à l'ordre du CEOVDM de:

- 250 € praticien non adhérent au CEOVDM
- 200 € pour les membres du CEOVDM et les membres de la FSSOSIF

NOMPrénom

Adresse

Cachet:

A retourner au Docteur Jean-Marc JARRIGE Secrétaire Général du CEOVDM
42 rue Edmond NOCARD 94700 MAISONS-ALFORT téléphone:01.43.75.69.81